Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 69 (1924)

Heft: 12

Artikel: Après les manœuvres

Autor: Diesbach, de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340825

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Après les manœuvres.

Je n'étais pas partisan des manœuvres, pour nous du moins. Je l'avais écrit ici-même en 1923¹. Mes raisons me paraissaient indiscutables.

La première, celle qu'invoque aujourd'hui² encore le colonel Lecomte, c'était que la bataille, en manœuvres, ne pouvait être qu'une caricature de la réalité, dégénérant très vite en spectacle de familles, sans aucune valeur instructive. La seconde, c'était l'impossibilité matérielle pour l'arbitrage de jauger à temps les effets du feu d'artillerie, et souvent même ceux des mitrailleuses, et par conséquent de donner à l'action son développement réel. La troisième raison, et la plus grave, c'était que les manœuvres empiétaient sur le temps déjà insuffisant de nos cours de répétition, alors qu'il paraissait possible, et plus avantageux même, de traiter dans des cours de cadres les thèmes qui pouvaient leur servir de bases. Il me semblait que des cours tactiques, dans lesquels les conditions de vraisemblance et le souci de la réalité seraient scrupuleusement observés, c'est-à-dire tout autrement que cela ne se fait en général, pouvaient suffire à la rigueur à la formation de nos états-majors, sans qu'on lui sacrifiât celle de la troupe.

Après l'expérience de cet automne, je suis en partie revenu de cette manière de voir.

Je me suis trompé en ce sens que les trois cours de répétition de 1921, 1922 et 1923 dont le but principal était la préparation du combattant, n'ont pas rendu ce qu'on en attendait, tandis que les grandes manœuvres ont surpassé en résultats pratiques les espoirs de leurs plus chauds protagonistes.

Il est vrai que si les trois premiers cours de répétition n'ont pas suffi pour faire de notre fantassin un combattant accompli, c'est à l'introduction du double-groupe que nous le devons.

¹ Livraison de février 1923, p. 71. (Réd.)

² Gazette de Lausanne du 1er octobre 1924; Rev. mil. suisse d'octobre 1924, Chronique suisse.

Tout en travaillant beaucoup, nous avons gaspillé, à cause de lui, un temps précieux.

Le double-groupe est né pendant la guerre de tranchée. Son introduction dans l'infanterie française s'explique par le discrédit dans lequel était tombé le fusil ordinaire, faute de tireurs capables de s'en servir efficacement, et par l'adoption du fusil-mitrailleur et du fusil V.-B. Une escouade, accompagnant le fusil-mitrailleur, avait comme tâche d'appuyer par le feu la progression de l'autre escouade, armée principalement de V.-B. et de grenades à main offensives, qui ne pouvaient entrer en action qu'à très courte portée. Pour donner plus de cohésion à ces deux escouades différemment armées, on les réunit en un groupe de combat, que nous avons baptisé: Double-groupe, par égard pour la terminologie de notre organisation primitive.

Or nous n'avons en Suisse ni V.-B., ni grenades offensives, et nous n'avons pas encore le fusil-mitrailleur, qui a donné à cette formation sa principale raison d'être. Par contre, nous avons encore des tireurs au fusil. Les deux fractions du double-groupe étaient donc identiquement armées, et leur réunion devenait une simple complication. Etonnons-nous, après cela, que nos sous-officiers n'aient jamais pu s'en assimiler le mécanisme!

Il faut véritablement que nous ayons été fascinés par le prestige du vainqueur pour introduire une formation, déjà très schématique en France, mais qui chez nous devenait un simple non-sens.

Je n'ai jamais vu pour ma part un seul sous-officier vraiment capable de commander son double-groupe, pas plus d'ailleurs que je n'ai vu un chef de section conduire, d'une manière très satisfaisante, son unité nouveau style. Par contre le tir n'était plus dirigé et nous aurions perdu le meilleur résultat auquel nous puissions prétendre : la mise en yaleur de nos fusils.

En supprimant le double-groupe nous avons donc fait un énorme pas en avant. Il est tout de même piquant de constater que nous avançons en revenant en arrière!

La question qui se pose aujourd'hui est celle-ci : faut-il oui ou non continuer l'instruction de notre armée d'après le système

inauguré cette année et qui prévoit pour les cours de répétition un cycle triennal : cours de régiment, cours de brigade et cours de division ; autrement dit : cours de détail, exercices de combat dans la brigade et manœuvres de division ?

En toute sincérité, après l'expérience de cet automne, je le pense. J'étais, à vrai dire, à moitié converti déjà par notre dernier cours tactique. Jusque-là, je l'avoue, je voyais les choses tout différemment. En été 1924 j'étais encore sous l'impression des cours tactiques de brigade de 1923, où chaque instance, à la 2e division, avait fonctionné à son P. C. respectif. Nos moyens de liaison y étaient réduits cependant à quelques cyclistes, ce qui allongeait singulièrement la transmission des ordres et des renseignements. Malgré cela, le jeu de guerre, à aucun moment interrompu par la Direction des manœuvres, se déroula avec une continuité et une vraisemblance qui laissèrent à tous ses participants le sentiment, qu'on pouvait, à la rigueur, se passer de grandes manœuvres dans lesquelles la réalité, en général, était serrée de beaucoup moins près.

Il me semblait qu'en complétant encore l'organisation des cours de cadres par la mobilisation de tous nos moyens de transmission et l'étude complète des services de l'arrière, on devait obtenir des résultats équivalents, sinon meilleurs pour la formation tactique de notre commandement à tous les degrés de la hiérarchie.

L'année suivante, malheureusement, faute de pouvoir disposer des organes de transmission nécessaires, il fallut en revenir à l'ancien système. Le directeur du cours commandait à la fois l'ennemi et sa division, et ne pouvait admettre, cela va sans dire, que des dispositions, effectivement prises par des sous-ordres, vinssent compromettre l'exécution d'un programme arrêté à l'avance et étudié dans tous ses détails. Il y eut de ce fait des situations redressées artificiellement et des opérations annulées. La manœuvre perdit une partie de son intérêt et de sa valeur instructive. J'avoue que ce cours tactique fit naître en moi un véritable besoin de manœuvres, où chaque faute se paye et où certaines impossibilités ressortent plus nettement.

Les manœuvres ne seront jamais sans doute qu'un très

mauvais fac-similé de la guerre. Mais elles auront toujours une immense supériorité sur les cours tactiques les mieux organisés, en permettant, dans une certaine mesure, de vérifier par l'exécution la valeur des dispositions prises. Il appartient à la direction de limiter cette exécution à ce qui peut être représenté, en temps de paix, sans sortir du cadre de la vraisemblance, et de le faire par des interventions conciliables avec le développement naturel des opérations.

C'est bien la stricte application de ce principe pendant les dernières manœuvres qui fut la raison véritable de leur parfaite réussite.

Le colonel Lecomte vient d'écrire ici-même que les manœuvres de cet automne ne nous avaient pas appris grand'chose. Je ne suis pas de cet avis, et le colonel Lecomte partagerait sans doute le mien si, au lieu de fonctionner comme arbitre à ces manœuvres, il y avait exercé un commandement. Je vais plus loin même que le chroniqueur suisse de la Revue militaire, dans son numéro d'octobre. Il est de toute nécessité pour les instructeurs, que leur métier confine un peu trop dans la doctrine, de faire de la pratique. J'avais dans ma brigade deux commandants de régiment, officiers de métier. Ils y ont fait l'un et l'autre une moisson d'utiles et parfois cuisantes expériences, et à tous les degrés de la hiérarchie nous y avons beaucoup appris. Je concède que sa qualité d'arbitre, c'est-à-dire de spectateur, si elle a permis au colonel Lecomte de constater bien des fautes, ne pouvait lui faire toucher du doigt les causes souvent multiples de toutes les erreurs commises. Effectivement, où nous avons péché, l'œil exercé du colonel Lecomte n'a pas manqué de le voir; où tout fut normal, par contre, rien n'était nouveau pour lui.

Mais les acteurs de ces représentations, eux, ont fait leurs réflexions, toutes leurs réflexions, et tiré surtout de leurs erreurs d'indiscutables profits.

Tout d'abord c'est le fonctionnement des états-majors qui a été vérifié dans le détail, et tout autrement qu'on ne le fait dans un cours tactique. Comment s'organiser pour que les ordres soient transmis assez vite, et que la troupe puisse les exécuter en temps voulu? Au cours tactique on pourrait sans doute faire aussi, mais dans une certaine mesure seulement, cette vérification.

Encore faudrait-il qu'il y eût à la direction des officiers de la partie, c'est-à-dire des officiers de l'état-major général, chargés de passer au crible les moindres ordres donnés, et d'en tirer toutes les conséquences qui devraient, dans la réalité, résulter de leur exécution. Mais, je le répète, cette vérification ne saurait être que très incomplète dans nos cours de cadres tels qu'on les organise en général. Car si l'on y admettait parfois que les téléphones ne marchent pas, que les estafettes se soient perdues, ou qu'il se soit produit dans la manutention des pièces à transmettre une erreur quelconque, on tomberait forcément dans l'arbitraire. Or ce sont là des impondérables, entre bien d'autres, qui se répètent très fréquemment, même aux manœuvres, et pèsent lourdement sur l'exécution des ordres les mieux donnés et par conséquent sur la conduite des troupes.

Aussi malgré la perte de temps qui résulte forcément des manœuvres pour la formation individuelle du combattant, n'oserais-je plus affirmer aujourd'hui que nous puissions nous en passer complètement.

Il est tout de même certaines choses qu'on ne peut apprendre que là. Nous l'avons bien vu cette année-ci. C'est ce que le correspondant français de la *Revue militaire suisse* nomme si pittoresquement : mouvoir le poids mort de la troupe et de ses services.

Nous avons appris cet automne, que, si les cours de cadres peuvent former le sens tactique et l'esprit de décision des chefs; s'ils peuvent exercer les états-majors à la rédaction et à la transmission des ordres, il n'y a qu'aux manœuvres qu'on puisse s'habituer à surmonter les difficultés inhérentes à l'exécution, et à tâter continuellement le pouls de la troupe, pour ne pas courir le risque d'outrepasser ses possibilités.

Mais le grand avantage de ces journées, c'est de mettre dans une certaine mesure à l'épreuve le haut commandement. Je veux bien que le critère ne soit pas absolument décisif. De brillants conducteurs de troupes sur le terrain des manœuvres n'ont rien valu devant l'ennemi. Mais la réciproque n'est pas vraie. Celui qui se montre déjà irrésolu et affolé dans

les exercices de paix est en tous cas inutilisable pour la guerre, et il aura perdu d'avance la confiance de ses sousordres, condition essentielle de tout succès. La réputation du colonel Audeoud n'est-elle pas venue beaucoup des manœuvres, et peut-on contester que cette réputation n'exerçât sur l'armée et sur le pays, en août 1914, une certaine influence rassurante qui contribua certainement à leur splendide sérénité?

Le soldat veut être commandé. La bonté peut donner au chef, en temps de paix, une popularité trompeuse. Mais cette popularité n'implique pas la confiance. Les troupes préfèreront toujours, au moment décisif, une tête claire et une âme énergique à un cœur tendre. Bien plus, la caractéristique du vrai chef, de celui qu'elles suivent volontiers, est moins d'être un tacticien impeccable, qu'un homme sachant toujours ce qu'il veut et l'exprimant nettement.

Or, s'il y eut bien des fautes commises aux manœuvres de la 2e division, il n'y eut jamais trace, par contre, d'hésitation ou de flottement dans la conduite des troupes. Aussi, malgré tout, ces manœuvres ont-elles indiscutablement créé entre le chef et son unité d'armée un lien de confiance réciproque qui n'aurait pas existé sans cette épreuve mutuelle.

Ce résultat domine toute la question, et vaut bien qu'on lui sacrifie quelques journées d'instruction de détail.

Mais si j'ai modifié mon opinion au sujet des manœuvres, c'est que leur direction, évitant systématiquement la bataille proprement dite, a su habilement limiter les opérations à ses préparatifs. Je regrette par contre, soit dit en passant, qu'elle ait cru devoir motiver une aussi sage mesure par un prétexte des moins flatteurs pour nos troupes : leur insuffisante préparation au combat. Entravées pendant 3 ans par l'emploi du double-groupe, elles auraient manqué sans doute d'aisance et de sûreté, mais je suis persuadé qu'allégées enfin de cette complication, qu'on leur avait imposée, elles n'auraient pas fait une aussi déplorable figure qu'on veut bien le dire, dans les formations de combat. La vérité, c'est qu'il est impossible, et qu'il sera impossible toujours, de représenter la bataille elle-même en temps de paix sans tomber dans l'invraisemblable et dans l'absurde. L'arbitrage, quel qu'il soit, restera impuissant

demain comme aujourd'hui à maintenir l'action dans le cadre de la réalité.

Les exercices de combat, nécessaires à l'assouplissement de la troupe, devront se limiter strictement à des phases excessivement courtes; être préparés dans le plus petit détail, et se borner à mettre aux prises de très petites unités. Et aussi bien que la division, la brigade et le régiment devront se tenir, dans leurs manœuvres, aux préludes du combat. D'ailleurs, ce qui vaut la peine d'être étudié pour des corps de troupes de cette importance, l'exploration, la sûreté, l'organisation et le déclenchement d'une attaque, l'installation dans la défensive, suffira amplement à examiner les chefs et la troupe, les premiers dans leur façon de disposer, la seconde dans son endurance et sa discipline. Pour éprouver le reste, il faudra bon gré mal gré attendre la guerre.

L'esprit de sacrifice et la volonté de vaincre — ces facteurs essentiels du succès dans la bataille — ne jouent aucun rôle en temps de paix. En cherchant à représenter le combat sans ces éléments décisifs, on en arrive fatalement à cette lamentable caricature de la guerre, que blâme si justement le colonel Lecomte.

Si je me suis donc réconcilié avec les manœuvres c'est uniquement parce qu'elles ont su, cette année, éviter le combat. Si je me suis brouillé par contre avec les cours tactiques, c'est qu'en 1924, à la 2^e division, on a dû renoncer par la force des choses au système de jeu réel, introduit en 1923.

Je termine par une suggestion. Je crois qu'il serait possible de combiner cours tactiques et manœuvres de division.

Les unités d'armée supposées aux manœuvres seraient représentées par les cadres des divisions, astreintes la même année au cours régimentaire, c'est-à-dire au cours de détail. Ces cadres travailleraient conformément à la réalité, chaque instance occupant son emplacement effectif. Les officiers subalternes seraient appelés également à ce service, qui durerait six jours, mais ne se répèterait que tous les trois ans.

Les organes de renseignement et de transmission de l'infanterie, inutiles à leur corps cette année-là, la cp. de pionniers télégraphistes, et la compagnie cycliste, après un cours préparatoire purement technique, y participeraient cela va sans dire. De leur côté, les officiers supérieurs et les capitaines des divisions, astreintes aux exercices de brigade, fonctionne-raient comme arbitres à ces divisions squelettiques, ce qui remplacerait, pour leur instruction tous les cours tactiques imaginables. Chaque officier ferait ainsi deux ans de suite des grandes manœuvres, avec ou sans troupes. Tous les officiers supérieurs, comme arbitres ou comme exécutants, y participeraient quatre fois en trois ans, et les capitaines, trois fois. On supprimerait par contre les cours de cadres spéciaux pour officiers de troupe. Et ce ne serait pas un malheur, car les leçons du supérieur le mieux doué, professant sa manière de voir, ne vaudront jamais une formation tactique faite à coup de situations qui serrent de très près la réalité, et créées, de la première à la dernière, par des ordres effectivement reçus et effectivement donnés.

Colonel DE DIESBACH.

Selon l'usage, nous avons communiqué l'article ci-dessus au colonel Lecomte pour lui permettre de se déterminer sur les passages qui le concernent. Il nous écrit :

Si le colonel de Diesbach a cru que l'on pourrait instruire une armée sans manœuvres, et s'il est vraiment parti pour celles de la 2^e division avec la conviction qu'il n'y apprendrait rien, je suis heureux qu'il ait trouvé son chemin de Damas.

Je serais moins heureux si les lecteurs de la *Revue militaire* suisse gardaient de sa confession l'impression que j'aie jamais partagé ses errements passés.

Dans mon article de la Gazette de Lausanne, partiellement reproduit dans la chronique suisse d'octobre de la Revue militaire, j'ai simplement soutenu la thèse que les manœuvres de la 2º division auraient été plus instructives si elles avaient été montées contre plastron plutôt qu'à double action. L.